

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR

L'AVANCEMENT DES SCIENCES

CONGRÈS DE NANCY



1886

M

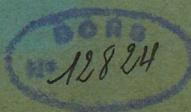


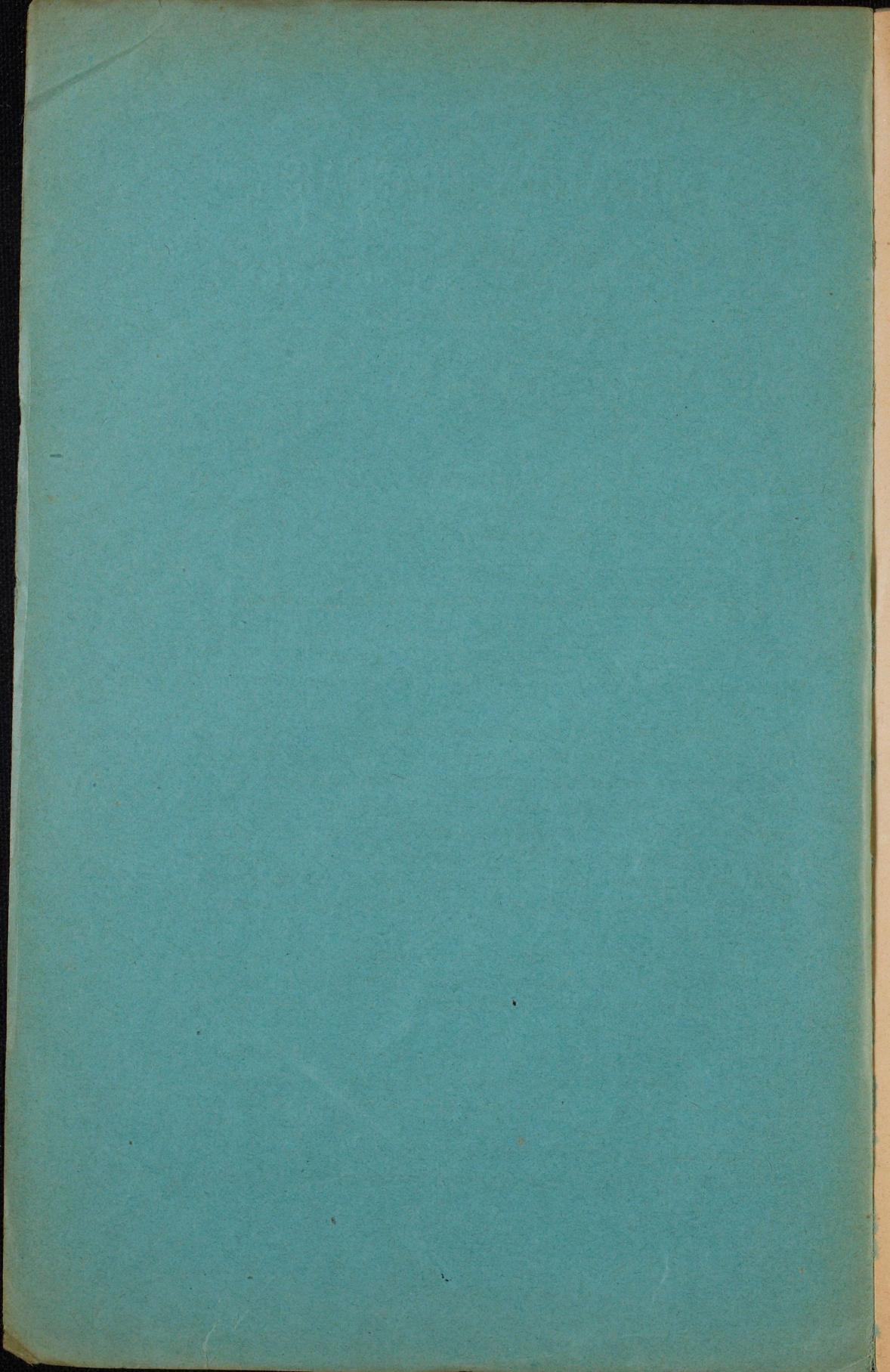
PARIS

AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

4, rue Antoine-Dubois, 4

(PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE)





ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Congrès de Nancy. — 1886.



M. L. GUIGNARD

Vice-président de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher, Président de la section d'archéologie des amis des arts de Loir-et-Cher.

LES SILEX ÉCLATÉS ET LA HUTTE DES VERNOUS, CHOUZY (LOIR-ET-CHER)

— Séance du 18 août 1886. —

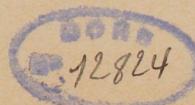
Les Vernous ou Vernus présentent un tertre allongé au-dessous de Villesavoir, hameau situé sur une colline d'une cinquantaine de mètres de hauteur et dépendant du bourg de Chouzy (Loir-et-Cher).

Ce tertre est bien visible dans une plaine formée par l'ancien lit du fleuve de la Loire et domine de quelques pieds la vallée sur une longueur d'un demi-kilomètre et de 200 pas environ de large. Il est situé à 2 kilomètres du pays entre la rivière de la Cisse et la route d'intérêt commun de Chouzy à Onzain, n° 58. Les Chintres le bornent au nord, les Pastis au sud.

A plusieurs reprises, depuis de longues années, on y a découvert des substructions paraissant d'origine gallo-romaine ; de nombreux débris de vases de la même époque, des fours à chaux, des blocs de maçonnerie en tous genres.

Un cultivateur, le sieur Persil, il y a environ trente ans, y déterra avec le soc de sa charrue, un vase plein de monnaies dont un certain nombre fut égaré et dont l'autre partie passa entre les mains de feu M. de la Saussaye, le savant recteur de la Faculté de Lyon, tel est l'endroit où je relevais mes premiers silex taillés par la main de l'homme.

Suivant bon nombre d'historiens, parmi lesquels Dupleix (*Histoire de*



France), de la Saussaye (*Histoire de Blois*), Touchard Lafosse (*id.*), de Pétigny (*Histoire du Vendômois*), Louis le Débonnaire y aurait soutenu en 834 un combat contre ses enfants révoltés.

Nous avons même été assez heureux pour retrouver, grâce à notre collaborateur et ami M. de la Vallière, d'après des chartes octroyées à l'abbaye de Kamptch en Souabe et à Thionville, la date de cette bataille qui eut lieu vers le 13 juillet de ladite année.

Ce fait intéressant de notre histoire nationale nous amena naturellement à chercher les peuples qui luttaient entre eux. Dès les premiers jours, je ramassais un nombre considérable de débris de vase en terre blanchâtre engobée de plombagine, plus une trentaine de silex ouvrés dont un magnifique fragment de hache polie de la période néolithique. Vers la Toussaint dernière, un cultivateur, M. Bisson, voulant amender ses terres, résolut d'en transporter une certaine quantité de la portion haute du tertre dans la partie basse vers le pastis des Marchais. Pendant le cours de ce travail, il mit au jour les vestiges d'une hutte paraissant remonter à une époque reculée de l'histoire.

De construction circulaire, de 4 mètres de diamètre, entourée en pierrailles cimentées avec un torchis de paille hachée et de terre, l'intérieur est garni de sable de Loire sur lequel on remarquait des traces nombreuses de charbons éteints comme si l'incendie avait détruit cette antique demeure. Auprès, on releva un squelette dont la dentition annonçait un sujet jeune ; à 4 mètres de la hutte sur le sol, on trouva un bloc de pierre en carré long, à peine dégrossi, placé non loin des débris d'un foyer. En avant de la construction vers le midi, à 5 ou 6 mètres, on aperçoit encore un rempart bien visible à l'œil. Il est composé de gros jars de Loire et orienté en est-ouest vers la colline.

Vers l'ouest, au nord du cadavre, on découvrit un puits d'apparence funéraire dans le genre de ceux du Bernard en Vendée, recouvert par un bloc de pierre et maçonné dans le tour en moellons superposés, reliés entre eux par du ciment. L'infiltration des eaux ne nous permit pas d'en sonder complètement l'intérieur. Le déblai de la partie explorée nous fournit des ossements d'animaux, des cols de vases en poterie blanchâtre à engobe bleutée, des tuiles à rebords et des morceaux de pots en terre rouge assez fine. Au sud du cadavre sur le sol, nous trouvâmes une fibule ressemblant exactement à celle décrite par notre savant ami, M. Chantre, dans son magnifique ouvrage sur le premier âge de fer, mais la découverte la plus intéressante fut sans contredit celle de nombreux éclats de silex ouvrés, tantôt à l'état de taille naturelle, tantôt craquelés par le feu ou par un agent atmosphérique quelconque. J'en ramassais plus de cent sur une étendue d'un hectare autour de l'habitation. Ces silex étaient assez communs derrière la hutte et à 60

mètres environ du rempart vers le sud, ce qui pourrait dénoter un combat entre les habitants et les envahisseurs.

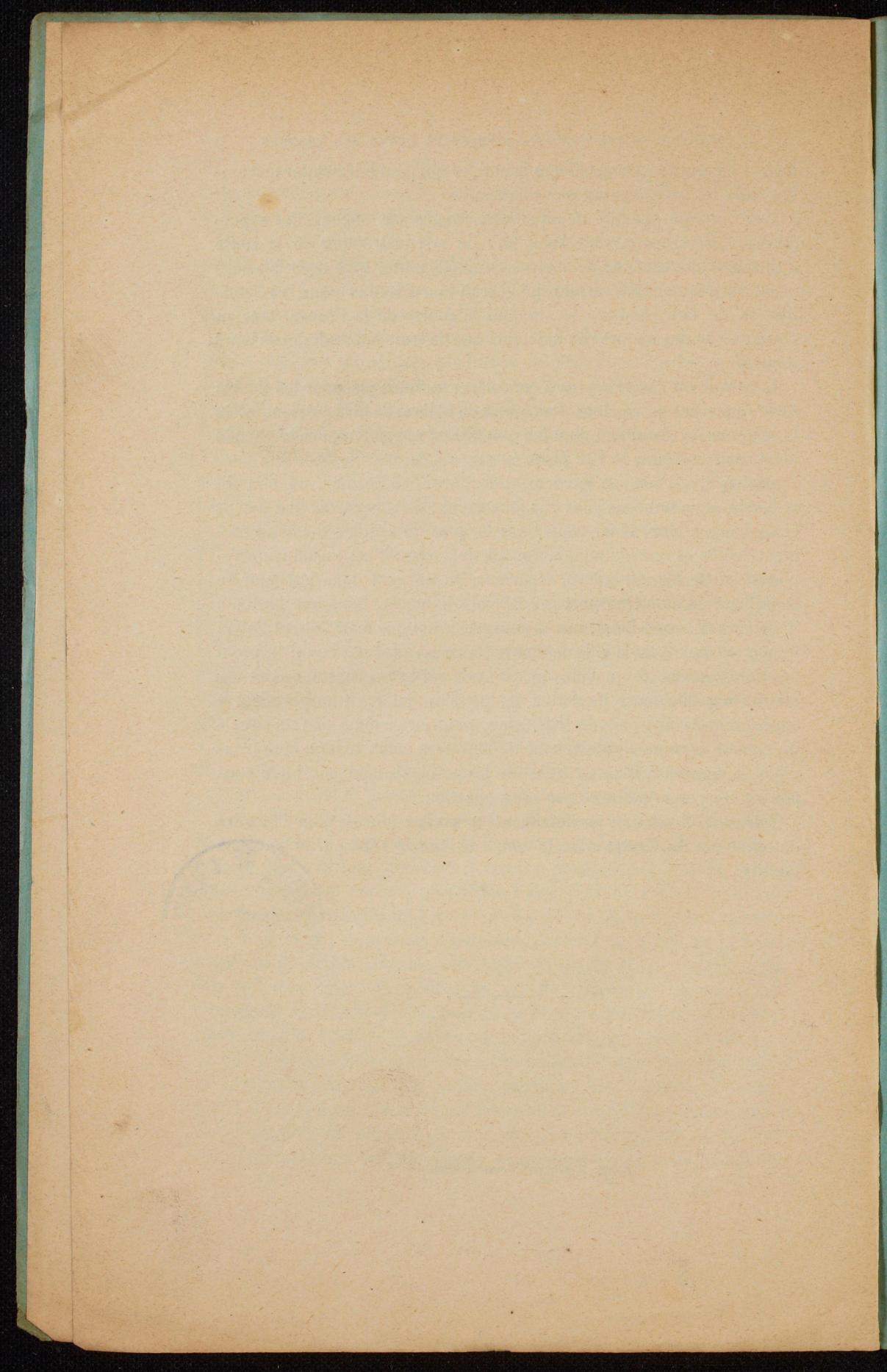
Une certaine quantité de squelettes rangés par longues files superposées a été trouvée vers 1856 lors de la construction de la route d'Onzain à une centaine de mètres de notre hutte, tout nous fait supposer un gisement intéressant qu'il serait bon d'étudier pour la reconstitution de notre histoire locale dans le centre de la France, tant au point de vue des mœurs des habitants que de leurs habitudes et de leurs usages.

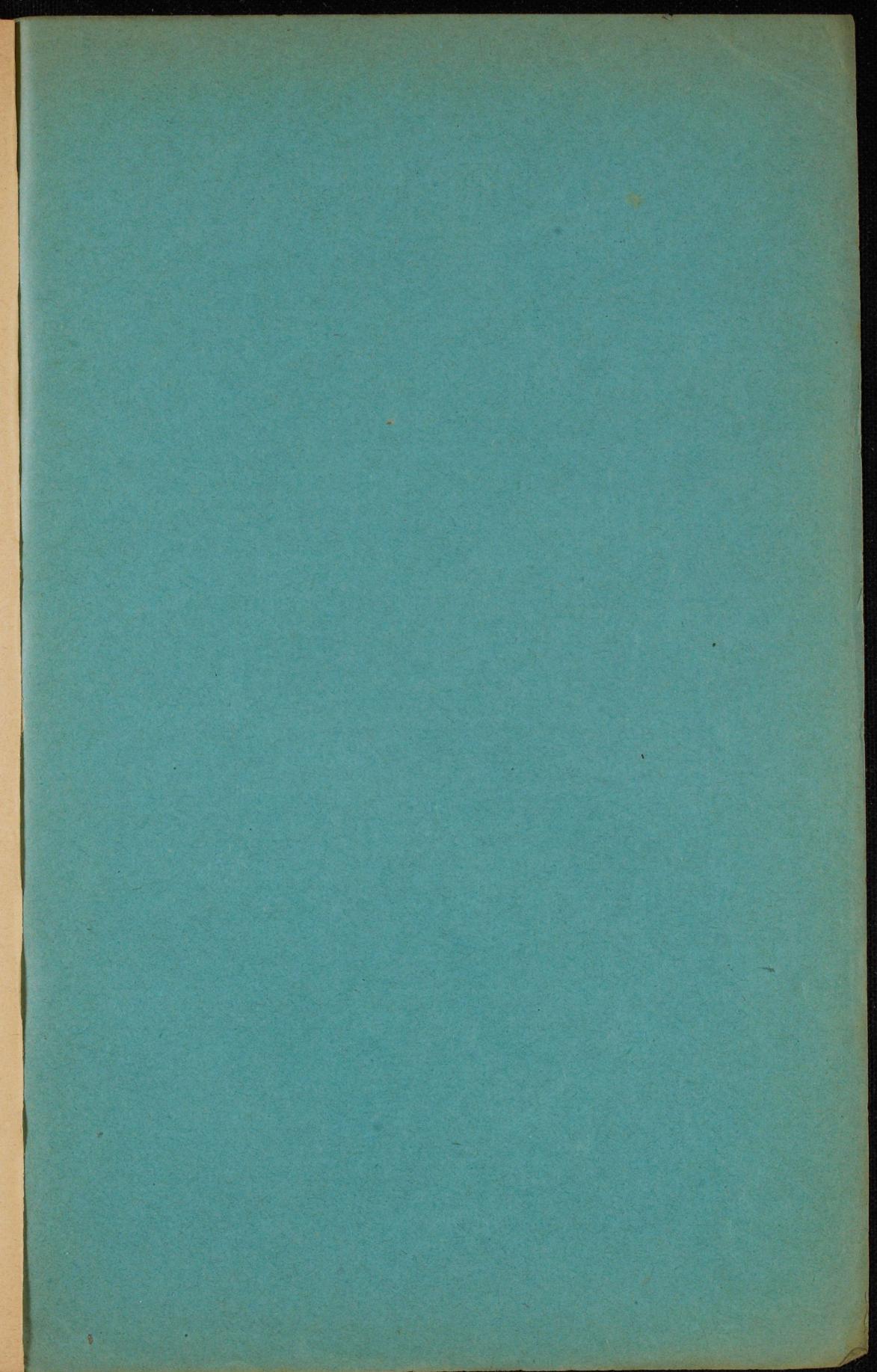
L'endroit est d'autant plus à considérer qu'il est placé sur les confins de la limite des possessions des comtes de Blois et de leur puissant voisin le seigneur de Chaumont dont les combats ensanglantèrent cette portion de la contrée depuis le VIII^e jusqu'au XIII^e siècle.

Chouzy a, s'il vous en souvient, déjà fourni l'an dernier, au lieu dit la Lande, de nombreux silex robenhausiens ; dans ce même lieu depuis cette époque, nous avons trouvé des torques en ardoise malheureusement brisés et une ammonite. Le sol de l'endroit est un alluvion reposant sur le terrain crétacé supérieur, on ne peut donc attribuer ce coquillage qu'à un transport par la main humaine. Dans une tombe à Saunières (Eure-et-Loir), une découverte identique a été faite et l'objet figure au musée de la ville de Chartres ; ne serait-il pas bon d'en prendre note, au cas où quelques-uns de nos collègues constateraient ces moules antédiluviens. Peut-être les peuples qui les transportaient y attachèrent-ils une idée de fétichisme, peut-être même s'en servirent-ils comme ornement ou souvenir de leur pays natal. L'ammonite trouvée à Chouzy est fortement usée sur les parois de côté, ainsi que vous pouvez vous en convaincre par son inspection.

Tels sont, Messieurs, les documents nouveaux fournis pour l'histoire des contrées du Centre dans le cours de l'année 1886 par le bourg de Chouzy.







ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

EXTRAIT DES STATUTS ET RÈGLEMENT

STATUTS

ART. 4. — L'Association se compose de membres fondateurs et de membres ordinaires ; les uns et les autres sont admis, sur leur demande, par le Conseil.

ART. 6. — Sont membres fondateurs les personnes qui auront souscrit, à une époque quelconque, une ou plusieurs parts du capital social : ces parts sont de 500 francs.

ART. 7. — Tous les membres jouissent des mêmes droits. Toutefois, les noms des membres fondateurs figurent perpétuellement en tête des listes alphabétiques, et les membres reçoivent gratuitement, pendant toute leur vie, autant d'exemplaires des publications de l'Association qu'ils ont souscrit de parts du capital social.

RÈGLEMENT

ART 1^{er}. — Le taux de la cotisation annuelle des membres non fondateurs est fixé à 20 francs.

ART. 2. — Tout membre a le droit de racheter ses cotisations à venir en versant, une fois pour toutes, la somme de 200 francs. Il devient ainsi membre à vie.

Les membres ayant racheté leurs cotisations pourront devenir membres fondateurs en versant une somme complémentaire de 300 francs. Il sera loisible de racheter les cotisations par deux versements annuels consécutifs de 100 francs.

La liste alphabétique des membres à vie est publiée en tête de chaque volume, immédiatement après la liste des membres fondateurs.

Les souscriptions des membres fondateurs peuvent être versées en une seule fois ou en deux versements de chacun 250 francs.

Les souscriptions sont reçues :

Au SECRÉTARIAT, 4, rue Antoine-Dubois (Place de l'École-de-Médecine).